

ACTEURS DU BÂTIMENT, CHOISISSEZ DES MATÉRIAUX PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Architecte • Bâtiment • Bureau d'étude



Construire un territoire résilient, robuste et adapté, au bénéfice de sa population et de ses activités, tel est l'objectif du **Plan Energie Climat de la Principauté de Monaco et de la démarche BD2M**. Une de ses dispositions prévoit que toutes les opérations de constructions publiques soient menées dans le respect d'une telle démarche. Comment tendre vers des bâtiments durables ? En développant le recours aux **éco matériaux**.

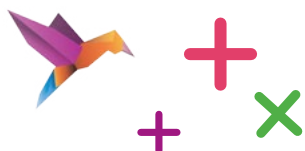
RÉNOVER UN BÂTIMENT
DE LOGEMENTS
COLLECTIFS CONSOMME

80x MOINS

DE RESSOURCES EN MATÉRIAUX
QUE D'EN CONSTRUIRE UN NEUF

1 TONNE

DE CIMENT GÉNÈRE PRÈS
DE **900** KG EQ CO₂
AU COURS DE SA FABRICATION



JE PASSE À L'ACTION

L'impact environnemental des **éco matériaux** est plus faible dans sa phase d'extraction et/ou de fabrication, ainsi que tout au long de son cycle de vie. Ils proviennent de matières **recyclables** et sont eux-mêmes recyclables. Ils sont de préférence issus de **filières locales** ou font appel à des savoirs faire locaux.



BUREAUX D'ÉTUDE, incluez aux CCTP des dispositions pour recourir à des matériaux recyclés et contrôlez la bonne application si vous êtes titulaire de la maîtrise d'œuvre

- **Incluez aux CCTP le recours aux matériaux recyclés**
Dans le cadre d'un appel d'offres, le donneur d'ordre peut préciser les caractéristiques techniques et environnementales attendues des matériaux (par exemple, des matériaux recyclés) dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).
- **Contrôlez la bonne application si vous êtes titulaire de la maîtrise d'œuvre**
Afin d'éviter tout litige, soyez précis dans les caractéristiques attendues. Afin de valoriser ces pratiques, réservez une partie de la note à la démarche RSE des prestataires (de 5 % à 10 %).
- **En cas de déconstruction, une réflexion sur le réemploi peut être menée.**

JE PASSE À L'ACTION



ARCHITECTES, favorisez l'utilisation des éco-matériaux

- Utilisez le **guide d'aide au choix des éco-matériaux** publié par le Service de Maintenance des Bâtiments Publics du Gouvernement Princier. Il est adapté au contexte des opérations d'entretien maintenance (ou de petites opérations de construction neuve de petite superficie), réalisées dans le cadre de ses missions.
- **Choisissez des matériaux compatibles avec les démarches environnementales**, grâce aux informations sur les avantages et inconvénients de ces produits contenues dans le guide.
- **Inscrivez-vous dans une démarche de certification liée à la construction ou la rénovation** telles que BD2M. Les matériaux et produits d'équipements figurant dans le guide ont été sélectionnés dans le but de répondre aux préoccupations techniques et environnementales (caractéristiques thermiques, acoustiques, environnementales, durabilité, label ou certification...) qui satisfont aux exigences de ces certifications.



ENTREPRISES DU BÂTIMENT, tenez à jour un registre des matériaux et privilégiez l'utilisation de matériaux recyclables

Le meilleur outillage de chantier ? C'est celui qui est le plus efficace tout en consommant moins d'énergie. Pour y arriver, vous pouvez mettre en œuvre plusieurs actions :

- **Tenez à jour un registre des matériaux** qui permet de tracer les produits utilisés. Il peut comporter les rubriques suivantes : nom du matériau, caractéristiques environnementales (dont un label), quantité ou volume acheté, quantité ou volume jeté, filière de traitement ou de recyclage.
- **Privilégiez l'utilisation de matériaux recyclables**
Pour vous assurer de la **recyclabilité** des matériaux, contactez le Pôle Prévention et Recyclage des Déchets de la SMA au 8000 20 40.
Pour tout savoir sur la gestion des déchets professionnels et les filières de recyclage, consultez le **Guide des déchets** en ligne sur le site de la SMA.
- **Mettez en place un tri des déchets en sortie de réfectoire.**





JE M'INFORME

Le saviez-vous ?



Le Guide des éco-matériaux et équipements pour la maintenance et la réhabilitation des bâtiments publics en Principauté de Monaco a été élaboré avec l'Apave Monaco et publié en janvier 2018. Il recense les **principaux labels et certificats des produits et des équipements** utilisés dans le secteur du bâtiment. Tous les produits ou équipements sont concernés : bois, isolants, capteurs solaires, chauffage bois, menuiseries extérieures, vitrage, robinetterie, tapis et moquette, peinture, produits du bâtiment. **Téléchargez le guide des éco matériaux**

Lors des 4^{èmes} rencontres de la Transition Énergétique à Monaco le 9 juillet 2020, l'entreprise EMT a présenté une **étude comparative des émissions de CO2 en fonction de la formulation des bétons** : 270 kg/m³ pour le béton classique, 198 kg/m³ pour le béton d'ingénierie EMT conforme à la norme NF EN 206-1 (30% d'ajouts maximum de composants autres que le ciment).

Pour aller plus loin

La démarche Bâtiments Durables Méditerranéens de Monaco (BD2M)

Applicable à tous projets de construction et de rénovation des bâtiments publics, cette démarche « sur-mesure » de construction durable, basée sur le **partage de compétences et d'expériences**, et la transversalité interprofessionnelle, a été totalement **adaptée aux spécificités monégasques**. Il s'agit d'une démarche volontaire, pleinement cohérente avec le climat méditerranéen. Elle permet de favoriser les bonnes pratiques comme la réduction de l'impact des matériaux et des consommations d'eau et d'énergie ou le bio-climatisme, pour préserver le confort et la santé des occupants, tout en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Pour tout comprendre sur BD2M :
<https://transition-energetique.gouv.mc/BD2M>